



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 1^{er} avril 2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
22	18	19

L'an 2021, le 1^{er} avril à 20 :00, le Conseil Municipal de la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais s'est réuni à la salle du Lay, en raison des contraintes liées à la pandémie, sous la Présidence de M. JULES Vincent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour, les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 26/03/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 26/03/2021.

Vote
A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Présent(e)s : JULES Vincent, BARAQUIN Vincent, BAUD Patricia, CARTERON Cyrille, COLLIN Arnaud, COUILLAUD Thierry, DAVID Gérard, DELAVERGNE Amélie, FORGERIT Damien, GAUVRIT Laëtitia, GENDRONNEAU Patrice, GUYON Patrice, LA VAULLEE Marie-Astrid, MORAND Michel, PINEAU Annick, ROME Jeanne, ROUSSEAU Christophe, TEILLET Daniel

Excusé(e)s ayant donné procuration : MARTIN Nadia a donné pouvoir à COUILLAUD Thierry

Absent(e)s, excusé(e)s : BERTHOME Malvina, GODET Vanessa, RAYS Aurélie

A été nommé(e) secrétaire : MORAND Michel

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture de Vendée
Le 12/04/2021
Et publication du

2021DEL037 – Tarifs de la piscine pour 2021

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Municipal fixe différents tarifs en fonction des divers services proposés par la collectivité et les divers équipements disponibles.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs des divers services communaux, pour une application à compter du 17 mai 2021, date d'ouverture prévisionnelle.

Monsieur le Maire précise qu'en raison de la crise sanitaire, la piscine est restée fermée en 2020, aussi, la conjoncture demeurant toujours incertaine, il est proposé de maintenir les tarifs préexistants :

Tickets à l'unité	
Colonie (par enfant)	1.80 €
Enfant -6 ans	1.00 €
Enfant 6 à 16 ans	2.00 €
Adulte	3.50 €
Visiteur - accompagnant	gratuit
Carte 10 entrées	
Enfant -6 ans	8.40 €
Enfant 6 à 16 ans	17.00 €
Adulte	30.00 €

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte la tarification détaillée ci-dessus, applicable à compter du 17 mai 2021.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie le 01/04/2021

Le Maire
Vincent JULES

